



**BOURGOGNE**

## Déclaration liminaire du Sgen-CFDT Bourgogne au CDEN du 31/01/2023

Monsieur le secrétaire général, Madame la vice-présidente du Conseil départemental, Madame la directrice académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN.

Les journées d'action des 19 janvier et 31 janvier, particulièrement suivi dans l'Education Nationale, sont un message fort qu'il faut que notre gouvernement entende. Le travail, dans les services, dans les établissements, s'intensifie, les salaires régressent face à l'inflation et le gouvernement demande à ses agents de travailler plus encore pour gagner moins ? Pour la CFDT c'est inacceptable, c'est pourquoi le Sgen-CFDT appelle tous les agents à la mobilisation et à la grève les 7 et 11 février 2023.

Concernant l'ordre du jour de ce CDEN, sans reprendre tout ce que nous avons déjà dit en CSA, nous réaffirmons que supprimer 16 emplois de professeurs des écoles dans notre département à la rentrée prochaine n'est pas à la hauteur des besoins ni des ambitions de la politique éducative du gouvernement. La baisse du nombre d'élèves aurait dû constituer une occasion d'améliorer de manière sensible les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves à moyens constants.

Pour le Sgen-CFDT, ce n'est pas à coup de mesurette ou de politique à courte vue que notre système éducatif pourra évoluer vers une École de la réussite pour toutes et tous, ni que le métier d'enseignant·e sera plus attractif.

En effet, pour le Sgen-CFDT, alors que les moyens de remplacements sont déjà insuffisants, la suppression de postes ne va faire qu'accentuer ce manque et ce sont toutes les équipes qui vont devoir encore une fois assumer l'accueil au fond de leur classe des élèves des enseignant·e·s non remplacé·e·s, une situation pour le moins intolérable. Dans certaines écoles, nous sommes déjà à plus de 9 journées sans remplaçant.

Nous nous inquiétons aussi de la pratique qui semble se généraliser de proposer de plus en plus de "glisser" des GS en CP pour constituer des classes de GS-CP. Nous ne pouvons l'accepter quand il s'agit uniquement d'une affaire de chiffres. Les locaux (notamment les toilettes), le mobilier etc. ne sont souvent pas adaptés, les rythmes de travail ne sont pas les mêmes.

Dès lors, avec la baisse des moyens ce sont les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves qui se dégradent, la différenciation étant rendue difficile. Des moyens d'enseignement supplémentaires sont donc indispensables pour les RASED, les brigades de remplacement et les classes.

Pour poursuivre, l'annonce de l'intervention de professeurs des écoles en classe de 6e ne passe pas auprès des collègues. Elle est logiquement comprise comme **une charge de travail supplémentaire ou une incitation au travailler plus pour gagner plus, dans un** contexte déjà tendu sur ce sujet. Pour le Sgen-CFDT, il doit y avoir revalorisation des métiers sans nouvelles missions avec une loi de financement pluri-annuelle, comme pour le ministère des armées. Travailler plus pour gagner plus, c'est non.

Concernant l'IRL qui doit être versée aux instituteurs, non ne pouvons que dénoncer qu'elle n'est pas revalorisée depuis 2012, alors que l'inflation cumulée (source INSEE) est de 15,8 % sur la période et que l'indice de référence des loyers, calculé par l'INSEE est de plus de 7 %. Cette non-revalorisation est encore de la perte de pouvoir d'achat pour nos collègues, décision

d'autant plus incompréhensible qu'ils sont peu nombreux à la toucher et que cela ne grèvera pas le budget du département.

Concernant les rythmes scolaires, le Sgen-CFDT réaffirme son regret que la dérogation à la loi concernant les rythmes scolaires soit devenue la norme. Nous rappellerons ici que les élèves du primaire en France ont les journées les plus longues d'Europe, le moins de jours de classe et les classes les plus chargées. De toute évidence, aux yeux de notre ministre et de son prédécesseur, il n'y a aucun lien entre cet état de fait et les performances scolaires de nos élèves. Il n'est malheureusement plus à démontrer (l'académie de médecine, l'ORTEJ<sup>1</sup>, le Sénat et d'autres l'ont déjà fait) que la semaine de 5 jours est bénéfique pour les élèves qui ont le plus de difficultés et que des journées trop longues, particulièrement en primaire, sont néfastes aux apprentissages.

Concernant le programme immobilier et le programme d'équipement et de fonctionnement des collèges pour 2023, le Sgen-CFDT tient à souligner positivement l'aide que le département a apporté et apportera en 2023 aux collèges en ce qui concerne leurs factures de gaz. Ce soutien leur a permis de maintenir des températures de chauffage confortables pour les élèves et les personnels, sans mettre en danger les fonds de réserve des établissements qui peuvent ainsi maintenir la plupart de leurs projets pédagogiques. Nous constatons que cette politique fait l'unanimité au Conseil Départemental, nous nous en félicitons.

Pour les services de restauration, nous réaffirmons notre préférence pour un tarif modulé en fonction des revenus plutôt qu'un tarif unique même si nous constatons une forte hausse de la fréquentation. Le tarif à 2€ des repas y est certainement pour beaucoup. Nous saluons l'initiative du repas hebdomadaire 100 % Côte d'Or qui va dans le sens du Pacte du Pouvoir de Vivre co-signé par la CFDT et une 50taines d'autres organisations.

Dans cette même logique du pacte du pouvoir de vivre, le Sgen-CFDT encourage donc toutes les actions que le département entreprend et entreprendra pour améliorer le bâti en ce qui concerne l'accessibilité, le confort thermique en hiver comme en été, la réduction des dépenses énergétiques et d'eau. La revégétalisation des cours nous semble aller dans le bon sens. Une réflexion est-elle en cours pour étudier la récupération des eaux de pluie pour alimenter les toilettes par exemple, où l'utilisation des toits, des préaux, des abris à vélo comme support de panneaux photovoltaïques ?

Merci pour votre attention.

1 : Observatoire des Rythmes et des Temps de vie des Enfants et des Jeunes